

Protection des données personnelles Information destinée aux électeur.rice.s

L'Université de Poitiers met en œuvre un traitement de vos données personnelles dans le cadre de l'organisation des élections par voie électronique.

L'Université de Poitiers est attachée à la protection de la vie privée de la communauté universitaire dans le respect du règlement européen (UE) 2016/679 du parlement Européen et du Conseil du 27 Avril 2016 et de la loi informatique et libertés du 6 Janvier 1978 modifiée.

Ces textes imposent au responsable de traitement une mise à disposition d'une information claire, compréhensible et facilement accessible par les personnes concernées par le traitement.

Responsable de traitement

L'université de Poitiers, représentée par Mme la Présidente, est responsable de traitement.

Bases juridiques du traitement

L'université de Poitiers a un intérêt légitime à recourir au vote électronique pour le renouvellement de ses diverses instances représentatives (Article 6.1.e du RGPD).

Finalités du traitement

- Organisation des élections en vue de renouveler les représentants des différents conseils et instances pour lesquels l'université de Poitiers a des électeurs ;
- Constitution et diffusion des listes électorales ;
- Constitution et diffusion des listes de candidats ;
- Mise en place de listes de diffusion pour transmission d'informations électorales ;
- Mise en place de la campagne d'affichage ;
- Mise en place de pages internet dédiées à l'élection ;
- Voter électroniquement (prestataire extérieur) ;
- Etablir et publier les procès-verbaux (dépouillement, résultats...).

Données collectées

1) Pour les électeur.rice.s

Agents de l'Université de Poitiers :

Genre, nom usuel, nom patronymique, prénom, date de naissance, adresse mail, numéro SIHAM, affectation, corps, position administrative, situation contractuelle, situation d'hébergement, situation d'absence pour cause de congé.

Etudiant.e.s :

Genre, nom usuel, prénom, date de naissance, adresse mail, numéro étudiant, composante, collège, secteur.

2) Pour les candidat.e.s

Les mêmes données personnelles que pour les électeur.rice.s ainsi que le formulaire de déclaration individuelle de candidature, une photocopie des pièces justifiant l'identité et la qualité du candidat ou de la candidate (dans le cadre d'une candidature non dématérialisée).

3) Pour le vote électronique

Un identifiant est généré aléatoirement par le système et est envoyé sur l'adresse institutionnelle.

L'électeur.rice se connecte à l'aide de cet identifiant et de son numéro étudiant ou SIHAM.

La personne saisit son numéro de téléphone pour recevoir un code à usage unique lui permettant d'accéder à son espace (scrutin, listes électorales, listes de candidats).

Pour les électeur.rice.s externes à l'Université de Poitiers (vacataires, centre hospitalier...). Une autre méthode a été retenue.

4) Par le sous-traitant

Nom, prénom, adresse email, numéro de téléphone, numéro SIHAM ou numéro d'étudiant.e pour la confirmation de l'identité ou la récupération de l'identifiant en cas de perte ou non-réception initiale, affectation aux scrutins.

Données de connexion pour l'authentification : identifiant aléatoire transmis ou numéro d'identification interne puis mot de passe.

Ensemble des actions utilisateur.rice.s (dates de connexion, téléchargement de fichiers...).

Registre d'activité horodaté permettant de reconstituer le parcours utilisateur.rice.

Enregistrement du vote et de l'émargement pour chaque scrutin.

5) Pour l'organisation des élections

Nom, prénom, adresse mail des personnes habilitées

Destinataires des données

Les équipes chargées d'organiser les élections en central, dans les composantes et les services.
Légavote en tant que sous-traitant.

Transfert de données

Aucun transfert de données n'est effectué en dehors de l'Union Européenne.

Durée de conservation

Les données détenues par Legavote sont conservées quelques jours jusqu'à la mise hors ligne de la plateforme. Elles sont par la suite stockées dans une sauvegarde jusqu'à expiration des délais de recours. A l'issue, ces données sont détruites et accompagnées d'un procès-verbal de destruction des données. L'Université de Poitiers conservera sous scellés, pendant une durée de 8 ans, la sauvegarde transmise par Legavote, le matériel de vote, les fichiers d'émargement et de résultats.

Exercice de vos droits

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données auprès des membres de la cellule chargée de mettre en place le vote électronique (cneserpersonnels@univ-poitiers.fr) ou auprès du délégué à la protection des données (dpo@univ-poitiers.fr).

Si la réponse apportée demeurerait insatisfaisante, il est possible d'adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

3 place de Fontenoy

TSA 80715

74334 Paris Cedex 07

01 53 73 22 22

www.cnil.fr

Informations disponibles pour les électeur.rice.s

Site institutionnel de l'université de Poitiers :

<https://www.univ-poitiers.fr/election-des-representants-des-personnels-au-cneser/>

Site de Légavote :

<https://univ-poitiers-cneser.legavote.fr>